

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 1877 N° 4

SIGNALEMENT.

Le sieur Jéres Antoine
Faut
natif de Glénac
demeurant à id
allant à Madrid (Espagne)
âgé de 47 ans, taille d'un mètre
62 centimètres
cheveux chât front découvert
sourcils id yeux vifs
nez moyen bouche moyenne
barbe id menton rond
visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DEPOSÉES.

FAIT à Aurillac, le 22 avril 1877.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Jéres



Le soussigné, Sieur Antoine
 Jaul, cultivateur au lieu de Nouilles
 Basse, commune de Glénat, canton
 de Senaiguères, département du Cantal
 le vingt huit janvier mil huit cent
 cinquante neuf, au dit Glénat, fils de
 Sieur Antoine et de Valre Françoise
 propriétaire au dit Glénat,
 a l'honneur de vous prier de vouloir
 bien lui faire un passe-partout
 pour se rendre avec son frère à
 Madrid (Espagne) dans le courant
 du mois.

Il a l'honneur de se dire,
 Monsieur le Sieur,

Votre très humble
 et très respectueux administré

F. J.

Voire se
 Glénat et
 Glénat que la
 passe-partout
 demande pour
 l'Espagne est
 de Glénat au
 porteur de
 l'acte de mariage
 de Glénat le
 187 janvier 1877
 l'acte de mariage
 de Glénat le
 1877

Signature
 âgé de 18 ans.
 taille 1^m 62^m
 cheveux châtain
 yeux noirs
 front peu déformé
 nez moyen
 bouche moyenne
 menton rond
 visage rond
 teint coloré
 signe particulier
 Néant

